

<http://snetap-fsu.fr/Temps-syndical-dans-les-CHSCT-la.html>



Temps syndical dans les CHSCT : la note de service est sortie

- Les Dossiers - Santé et Sécurité au Travail -



Date de mise en ligne : dimanche 26 juillet 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le 17 juillet dernier, est sortie [la note de service relative à la mise en place du temps syndical pour les représentants des personnels dans les CHSCT du ministère de l'Agriculture](#).

Pour le SNETAP-FSU, cette note issue d'un long travail de discussions, négociations entamé depuis près d'un an, contient des avancées réelles comme la possibilité de la conversion et/ou le transfert du temps syndical. La conversion totale est possible. Nous nous en félicitons. La possibilité d'une conversion partielle n'étant pas satisfaisante.

Cependant, il demeure plusieurs points que le SNETAP-FSU continuera à combattre :

- la non-attribution de la totalité du temps syndical aux représentants dans les [CHSCT](#) régionaux de l'enseignement agricole ;
- la non-compensation par le ministère du temps syndical des agents contractuels sur Budget (ACB) exerçant un mandat de représentant dans un CHSCT régional ou national.
- l'attribution du temps syndical pour les catégories de personnel non enseignant et la prise en compte dans la charge de service des agents.

Les représentants FSU du CHSCT ministériel